



Berlin Eco

NUMERO 1

© DG Trésor

7 janvier 2020

ACTUALITE ECONOMIQUE

ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

Selon la [Bundesbank](#), le PIB allemand a crû de 0,5% en 2019 et devrait croître de 0,6% en 2020 et de 1,4% en 2021 (corrigé des effets calendaires ; respectivement 0,5%, 1,0% et 1,4% sans correction). L'amélioration des perspectives serait due à la politique budgétaire expansive du gouvernement, à la politique monétaire accommodante et à un rétablissement progressif de la demande extérieure à partir de 2020. L'emploi ralentirait néanmoins, impactant la demande intérieure. En raison de la croissance faible en 2019 et 2020, le taux d'utilisation des capacités continuerait de se normaliser après une surchauffe en 2018 et devrait s'approcher de son niveau moyen dès 2020. La Banque centrale table sur 1,5% de PIB d'excédent budgétaire (toutes APU) en 2019, avec une tendance à la baisse ensuite. Elle annonce en outre un **taux d'inflation de 1,4% pour 2019 après 1,9% en 2018, puis de respectivement 1,3% et 1,6% pour les deux années suivantes** (inflation sous-jacente : 1,4% en 2019, 1,5% en 2020 et 1,5% en 2021). Les mesures gouvernementales en matière de protection climatique, provoquant une hausse du prix de l'énergie, seraient le principal moteur de la hausse de l'inflation à partir de 2021. A noter que les estimations 2019 de l'inflation (sous-jacente incluse) correspondent à celles de [Destatis](#).

L'indice du climat des affaires de l'institut munichois *ifo* connaît une hausse notable en décembre 2019 : 96,3 points, soit +1,1 point par rapport à novembre. Si l'indice dans le commerce chute après une progression en novembre, les perspectives se sont améliorées dans le secteur manufacturier (légère hausse) et surtout dans les services (niveau le plus élevé depuis six mois). Bien que restant à un niveau élevé, le climat des affaires dans le secteur de la construction maintient une tendance baissière.

POLITIQUE BUDGETAIRE

Au troisième trimestre 2019, la dette publique (Bund, Länder, communes, sécurité sociale et budgets annexes) s'élève à 1 930,4 Md€, soit 0,7% (+13,7 Md€) de plus par rapport à fin 2018 selon [Destatis](#). Ce niveau de dette représente une hausse de 0,6% (+11,2 Md€) par rapport au deuxième trimestre 2019 et de 0,1% (+1,7 Md€) par rapport au troisième trimestre 2018. Au 30 septembre 2019 l'endettement du Bund est resté quasiment inchangé (-0,5 Md€) par rapport à la fin de l'année 2018, tandis que celui des Länder a progressé de 3,0% (+17,2 Md€). Les communes ont vu leur dette baisser de 2,2% (-3,0 Md€).

POLITIQUES SOCIALES

Selon des estimations de [Destatis](#), l'emploi a augmenté en 2019 pour la 14^{ème} année consécutive pour atteindre le niveau record de 45,3 millions de personnes. Mais la progression de l'emploi s'est ralentie (+0,9%, après +1,4% en 2018), notamment dans l'industrie (+0,7%, hors BTP), soutenue néanmoins par des hausses plus fortes dans les secteurs des services (+1,0%) et du bâtiment (+1,4 %). La progression de l'emploi s'est appuyée en 2019 sur la hausse du nombre de salariés (+1,2%), le nombre d'indépendants



continuant de baisser (-1,7%). Le taux de chômage (selon la définition ILO) a poursuivi son recul en 2019 (à 3,0% après 3,2% en 2018).

ACTUALITE FINANCIERE

MARCHES FINANCIERS

L'Agence financière allemande a annoncé le 19 décembre qu'elle émettra en 2020 210 Md€ de titres à court, moyen et long termes (contre 199 Md€ en 2019) et entre 6 à 8 Md€ d'obligations indexées sur l'inflation (contre 8 à 12 Md€ pour 2019). Au 2nd semestre 2020, le Bund émettra pour la première fois des obligations vertes (*grüne Zwillingsanleihen*), jumelées à des titres conventionnels de mêmes échéance et coupon. Conformément aux *Green Bond Principles*, le produit des émissions de ces obligations vertes sera associé pour un même montant aux dépenses publiques réelles qui ont un effet durable d'un point de vue écologique.

REGULATION FINANCIERE

La BaFin a publié le 20 décembre dernier des « bonnes pratiques » pour appréhender les risques liés à la durabilité (changement climatique essentiellement mais aussi ESG). Il vise à encourager les établissements qu'elle supervise à prendre en compte dans l'évaluation de leurs risques des éléments qui influenceront leur activité et complèteront les exigences minimales pour la gestion des risques (*MaRisk*). Le superviseur y décrit des procédés d'identification et de contrôle des risques et propose des *stresstests* avec des analyses de scénario.

Le député allemand, membre de la commission des affaires économiques et monétaires du Parlement européen, Engin Eroglu (*Renew Europe Group*), se prononce, dans une interview accordée au *Börsen-Zeitung*, en faveur d'un **EDIS** qui ne comprendrait que les banques systémiques ; les petites et moyennes banques bénéficiant d'un IPS seraient exemptées. Il est en outre favorable à une réforme du traitement prudentiel des obligations souveraines.

A la suite des recommandations de la commission pour la stabilité financière (AFS), le ministère des Finances prépare un projet de décret (*Finanzstabilitätsdatenerhebungsverordnung*, FinStabDEV) visant à améliorer les données sur les crédits immobiliers, fournies par les établissements bancaires aux superviseurs (application de la loi sur la **surveillance de la stabilité financière**, *FinStabG*). Ces dernières devront désormais être plus détaillées et standardisées, conformément à la directive « crédit immobilier » (2014/17/UE).

BANQUES ET ASSURANCES

La banque publique KfW n'exclut pas d'octroyer cette année des crédits à taux négatifs, éventualité que la fédération des caisses d'épargne estime aller à l'encontre des principes de l'ordo-libéralisme.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Berlin.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Directeur de la publication : Etienne Oudot de Dainville
Service Économique de Berlin
Ambassade de France en Allemagne

Adresse :
Pariser Platz 5
10117 Berlin
Twitter: @FRTresor_Berlin

Rédigé par : Bruno Fluhrer, Anita Gandon, Lucie Petit et
Laurence Rambert
Revu par : Catherine Rozan

Version du 7 janvier 2020